



*L'union du peuple
pour rétablir la démocratie*

Bureau de Campagne
12, avenue de Wagram
75008 PARIS

Le 13 avril 2017,

A l'intention de M. MOREAU

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre missive et nous vous en remercions,

Les questions que vous nous adressez sont légitimes, mais il convient avant d'y répondre de préciser que ce sont ici des considérations législatives et non pas présidentielles : le seul Président ne peut pas agir sur la loi, il doit également compter sur une majorité à l'Assemblée Nationale pour que des lois soient proposées, promulguées, rappelées ou au contraire abrogées. L'article 5 de la Constitution prévoit en effet que le Président de la République ait un rôle d'arbitrage, qu'il soit le garant de l'indépendance nationale et du respect des traités.

Cependant, parce que nous sommes conscients que les français sont à la fois interrogatifs et inquiets sur les questions d'accueil et de migration, nous souhaitons organiser un grand débat national où des experts, tels que vous, présenteraient l'état actuel des choses sur ces questions, expliqueraient les conséquences de tel ou tel choix sur les plans écologiques et financiers. A l'issue de ces échanges, nous souhaitons que les français expriment leur choix dans le cadre d'un référendum à questions multiples et réponses nuancées, forts des enseignements tirés de ce débat.

Par souci de rassemblement plutôt que de division, l'Union Populaire Républicaine ne prend pas parti sur ces questions, mais souhaite justement que les français puissent s'exprimer sur ce sujet capital, en conscience.

La question des moyens donnés à la Justice dépend, par contre, de la capacité de l'Etat à en donner, justement.

L'Union Populaire Républicaine et M. François ASSELINEAU constatent, depuis dix ans que ce mouvement existe, le délitement accéléré des Services publics et en particulier judiciaires ; ils l'expliquent notamment par notre appartenance à l'Union européenne qui, du fait de l'article 106 du traité de Rome, condamne ces Services publics au bénéfice des intérêts privés, et empêchent les gouvernements successifs de mettre en place des politiques d'amélioration de ces Services, d'une

meilleure reconnaissance du travail accompli, et donc l'entrain des jeunes générations à rejoindre ces corps de métier.

C'est entre autres pour cette raison que M. François ASSELINEAU s'est engagé, dès son arrivée aux fonctions, à sortir la France de l'Union européenne (1) et à dénoncer les traités européens qui condamnent la France et ses Services publics, garants du principe d'Égalité entre les français. Nous aurons alors, et seulement alors, la capacité de redonner à la Justice les moyens de remplir convenablement ses missions.

Dans le cadre de cette élection présidentielle, nous vous invitons chaleureusement à découvrir notre programme et nos analyses sur notre site internet www.upr.fr

Salutations républicaines,

Jean-Baptiste Baron

Service Courrier de Campagne

(1) M. François ASSELINEAU est à la fois le seul candidat à présenter cette solution, et à expliquer aux français que ceux qui proposent depuis soixante ans de « changer l'Europe » mentent, par omission ou en conscience, aux français qui les écoutent. Non seulement, changer les traités européens réclame, en vertu de l'article 48 du traité de Maastricht, l'accord unanime des états-membres et l'accord unanime des parlements (donc l'accord unanime de 54 corps différents sur un même objet), mais changer les traités pour que les intérêts de la France prédominent les intérêts des autres pays est dangereusement nationaliste ! Il n'y a aucune raison que les autres pays fassent des concessions sur leurs intérêts pour le bénéfice de la France. De ce point de vue, sortir de l'Union européenne signifie à la fois respecter le droit international (la sortie est prévue par l'article 50 du traité de Maastricht, et a été ratifié par tous les pays membres), et respecter les caractéristiques propres des autres pays. Sortir de l'Union européenne permettra aux français de décider de nouveau pour eux-mêmes de leurs lois, et de la manière dont ils discuteront avec les autres pays du monde, sans devoir subir la prescription antidémocratique qu'est l'Union européenne.